

13 MARS 2017

## DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE SOCIAL PARIS VOUS AIME... DE LOIN

### Bienvenue à Paris Charles de Gaulle !

Il reste bien « Paris » dans l'adresse du nouveau siège social, sauf que la capitale est maintenant à 35km!

Avec des temps de transports moyen de 92 mn en IDF, les salarié-e-s de l'ex boulevard Raspail peuvent remercier le PDG de **ce déménagement qui va dégrader encore un peu plus leurs conditions de travail et de vie**.

Le PDG tente de faire passer la pilule avec la salle de sport du siège, en imaginant que celles et ceux qui passeront dorénavant plusieurs heures par jour dans les transports, trouveront encore le temps et la force de faire de la musculation, du squash ou de la gym. Le yoga aura sans doute plus de succès pour se détendre après les heures passées dans les « Open Space » du nouveau siège, dédié aux clients selon la direction.

Du moins certains clients car apparemment il en reste pas mal à Paris (intramuros !)

**Sinon pour quelles raisons la direction aurait-elle signé un marché de plusieurs millions d'euros pour avoir des bureaux et une salle de réunion rue de Grenelle à Paris ?**

Pour être plus proche des ministères ? des sociétés du luxe ? Et de son domicile ?

L'accès de ces bureaux parisiens sera réservé à une certaine catégorie de salarié-e-s avec un accès par badges attribués aux directeurs, cadres dirigeants et quelques autres qui seront sans doute les proches collaborateurs de ces derniers.

Le retard dans le déplacement du siège n'a certainement pas plu au PDG mais a permis à la grande majorité des salarié-e-s de Raspail d'avoir un peu de répit dans ce déménagement forcé. Car oui, la grande majorité des salarié-e-s du siège ne souhaitait pas venir à Roissy.

Même si ce choix n'a pas pu être remis en cause, nous pensons qu'il faut poursuivre l'action pour que les conditions de travail soit améliorées et les revendications satisfaites.

Comment ?

**En s'appuyant sur les membres du CHSCT 4 et les délégués du personnel** qui vont suivre de très près vos nouvelles conditions de travail.



**La CGT a signé l'accord sur le télétravail** pour permettre aux salarié-e-s de pouvoir organiser leur vie professionnelle et privée autrement et limiter leurs déplacements. Dans cette

même logique, **il faut que la direction donne accès aux bureaux parisiens** à tous les salarié-e-s du siège qui le souhaiteraient.

Si des difficultés sont rencontrées par des salarié -é-s, nous demanderons un traitement particulier de ces situations et des facilités de mobilité sur Orly si nécessaire.

**Alors, bienvenue à Paris Charles de Gaulle où vous pouvez compter sur la CGT et ses élu-e-s pour appuyer et soutenir vos expressions .**



AÉROPORTS DE PARIS

*Le blog : [lacgtadp.com](http://lacgtadp.com)*